

LUNDI 19 JUIN 2023

À la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue, dûment convoquée et tenue à la salle Lac-Témiscamingue de l'édifice Bruyère, à dix-neuf heures;

à laquelle session sont présents :

M. Robert Bureau	M. Richard Provencher
M. Marco Clément	M ^{me} Nathalie Simard
M ^{me} Anabelle Landry-Genesse	M ^{me} Caroline Thérien
M ^{me} Nicole Lavoie	

Tous membres du conseil d'administration formant quorum sous la présidence de M^{me} Caroline Thérien.

Les sièges numéro 1 (membre parent) et numéro 13 (membre de la communauté issu du milieu communautaire, sportif ou culturel) sont à combler.

M^{mes} Marie-Claude Lozier, Nancy Falardeau, Andréane Gauthier, Monia Jacques, Marie-Michèle Héroux et Célia Vincent-Cadieux sont absentes.

Assistent également à cette séance :

M. Éric Larivière, directeur général
M^{me} Josée Beaulé, directrice du Service des ressources humaines et secrétaire générale
M^{me} Annie Bergeron, directrice du Service des ressources financières
M^{me} Mélanie Perron, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
M. Joël Fleury, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire
M. Claude Lemens, directeur du Service des ressources informationnelles

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Quorum

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Anabelle Landry-Genesse, appuyée par M^{me} Nathalie Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 24 AVRIL ET DU 15 MAI 2023

Les procès-verbaux de ces réunions ayant été remis aux membres en même temps que l'avis de convocation ou avant, il est proposé par M. Robert Bureau, appuyé par M. Marco Clément et résolu unanimement qu'ils soient adoptés et signés comme s'ils avaient été lus.

CA-2023-0150

CA-2023-0151

4. RÉSOLUTIONS

CA-2023-0152

4.1. Calendrier des séances 2023-20234

Conformément à l'article 162, le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue doit adopter un calendrier des séances.

Il est alors proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M. Robert Bureau d'adopter le calendrier des séances tel que présenté au document **SG-2223-09**.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2023-0153

4.2. Listes des projets en investissement mesures 50621, 50622, 50524 et 30850, année de financement 2023-2024

CONFORMÉMENT au règlement de délégation de pouvoir numéro 28 article 175;

Il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M. Marco Clément d'approuver les listes de projets en investissement telles que présentées au document **DSRM-2223-01** et d'autoriser le directeur des ressources matérielles et du transport scolaire à entreprendre toutes les démarches requises pour la réalisation des projets, et ce dans le respect des lois et règlements en gestion contractuelle en vigueur.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2023-0154

4.3. Cadre financier 2023-2024

Il est proposé par M. Robert Bureau, appuyé par M^{me} Anabelle Landry-Genesse d'adopter le cadre financier 2023-2024 tel que présenté au document **DSRF-2223-03**.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2023-0155

4.4. Adoption du budget 2023-2024

CONSIDÉRANT que, conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3, le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2023-2024;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit l'équilibre budgétaire de 49 803 933 \$;

CONSIDÉRANT que le budget a été préparé en fonction des règles budgétaires présentées par le MEQ;

CONSIDÉRANT que le produit de la taxe scolaire au montant de 1 139 801 \$ a été établi en prenant en considération :

- Une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 33 252 572 \$, et :
- Un nombre de 8 700 immeubles imposables de plus de 25 000 \$, et :
- Le taux de 0,0973 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministère pour la taxe scolaire 2023-2024.

Il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M. Robert Bureau que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation à compter du 1^{er} juillet 2023 tel que présenté dans le document **DSRF-2223-04**.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2023-0156

4.5. Renouvellement de l'entente avec ChallengeU pour la formation à distance à l'éducation des adultes

CONSIDÉRANT que l'entente avec l'entreprise ChallengeU nous permettant d'utiliser la plateforme de formation à distance pour l'éducation des adultes (EA) mise en place par l'entreprise ChallengeU prend fin le 30 juin 2023;

CONSIDÉRANT que l'équipe professorale et administrative du Centre Frère-Moffet (CFM) apprécie le matériel, reconnaît sa valeur pédagogique et motivationnelle pour l'élève et désire poursuivre dans l'application et l'exploration de ce matériel qui est en constant changement;

CONSIDÉRANT que les revenus et dépenses encourus par cette entente n'occasionnent pas de difficultés financières au CFM et ce, tant que les règles de financement de l'EA demeurent les mêmes;

CONSIDÉRANT que l'avis d'intention qui a été déposé sur le site SEAO prenait fin le 11 mai 2023;

CONSIDÉRANT que suite à cet avis, aucun autre organisme ou entreprise n'a démontré sa capacité à offrir les mêmes services que ChallengeU;

Il est proposé par M. Richard Provencher, appuyé par M. Robert Bureau d'approuver l'entente avec l'entreprise ChallengeU permettant l'accès au matériel numérique et ce, pour une durée de trois années soit du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026 avec une possibilité de deux années supplémentaires et d'autoriser la directrice des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle de signer les factures à cet effet jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2023-0157

4.6. Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027

Il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M. Marco Clément que le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue adopte le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) tel que présenté dans le document **DG-2223-06**.

Résolution adoptée à l'unanimité.

5. INFORMATION**5.1. Bilan des objectifs de la direction générale et des directions de service 2022-2023**

Le directeur général et les directions de service présentent le bilan des objectifs 2022-2023 (document **DG-2223-05**).

5.2. Protecteur national de l'élève

Le directeur général informe les membres du conseil des changements à venir concernant la façon de recevoir et traiter les plaintes.

5.3. Projet de loi 23

Le directeur général informe les membres du conseil sur les principaux éléments prévus au projet de loi 23.

5.4. Résultat du processus de désignation des membres du CA – printemps 2023

La secrétaire générale présente aux membres le résultat du processus de désignation. Le tout sera inscrit au livre des procès-verbaux.

5.5. Suivi des revenus de la formation à distance en formation générale des adultes

La directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle présente et donne des explications au sujet des revenus de la formation à distance en formation générale des adultes.

5.6. Plan d'effectifs 2023-2024

La directrice du Service des ressources humaines présente le plan d'effectifs 2023-2024. Elle explique les variations présentées comparativement à l'année 2022-2023. (Document DSRH-2223-08)

Elle mentionne une erreur dans le document au niveau de la variation du nombre d'enseignants qui est plus de l'ordre du (-6) au lieu du (-11).

5.7. Engagement de personnel

La directrice du Service des ressources humaines présente les engagements des dernières semaines (document DSRH-2223-07).

5.8. Organisation des services aux EHDAA

La directrice des Services éducatifs et complémentaires, M^{me} Nicole Lavoie, fait un suivi concernant la mise en place d'un parcours adapté à l'école Marcel-Raymond de Lorrainville. Elle présente les caractéristiques et le profil des élèves qui pourraient bénéficier de ce parcours.

5.9. Suivi de la rencontre du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (CCSEHDAA)

La directrice des Services éducatifs et complémentaires présente un résumé de la dernière rencontre de ce comité.

5.10. Suivi de la rencontre du comité de parents

Le directeur général résume la dernière rencontre.

5.11. Évaluation de l'efficacité du CA et auto-évaluation

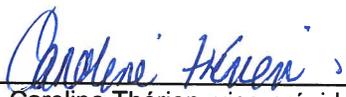
La secrétaire générale envoie le sondage « Form » afin que les membres du conseil d'administration puissent répondre aux questions concernant l'efficacité du conseil d'administration.

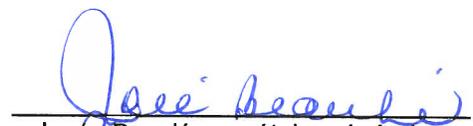
6. HUIS CLOS STATUTAIRE

CA-2023-0158

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M^{me} Anabelle Landry-Genesse, appuyée par M^{me} Nathalie Simard et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisément 20 h 48 lorsque les délibérations prennent fin.


Caroline Thérien, vice-présidente


Josée Beaulé, secrétaire générale